

Extrait de la Lettre d'information n°6
sur le site des Pelouses Calcaires du Gâtinais
(NaturEssonne—mars 2007)



Témoignage de M. NAUDET, secrétaire du conservatoire Pro Natura Île-de-France
Pourquoi Pro Natura Île-de-France a-t-il signé deux contrats Natura 2000?

Les membres de notre association, Pro Natura Île-de-France, se cotisent pour acheter des espaces naturels afin d'y protéger la nature. Ils organisent aussi entre eux des chantiers pour entretenir ces espaces, notamment les pelouses qui sans cette action sont vouées à redevenir de la forêt dans cent ou deux cents ans. Les contrats Natura 2000 proposés par l'État offre à Pro Natura Île-de-France le moyen de réaliser un entretien irréalisable avec les seuls bras des bénévoles et sans avoir à dépenser nos cotisations. De plus ces contrats, même s'ils sont modestes, permettent d'apporter un peu de travail à une entreprise essonnienne : il eut été sot de ne pas les conclure.

Pensez vous que cette démarche contribue au maintien de la biodiversité des sites?

Oui, car l'envahissement par les pins sylvestres qui ne feront jamais de beaux arbres sur ces terrains caillouteux, a pour inconvénient de concurrencer sans profit les espèces (orchidées, cardoncelle, pigamon, etc...) qui font l'originalité de la biodiversité de ces anciens pâturages à moutons. Les travaux d'entretien de ces "pelouses" permettent ainsi au département de l'Essonne d'apporter une contribution à la conservation de la biodiversité de l'Île-de-France et de renforcer l'attrait du parc naturel régional du Gâtinais français.

Quelle est votre impression après ces premiers travaux?

Les pelouses calcaires du Gâtinais seront mieux ensoleillées ce qui va favoriser le développement des espèces propres à ces milieux devenus rares dans notre région d'Île-de-France. C'est donc une bonne impression. Nous espérons que la suite, dans un an ou deux, le temps pour la nature d'en profiter, confirmera que nous avons eu raison de les entreprendre.

Pour vous, quel est le rôle de la structure animatrice?

Ce serait de proposer ce genre de contrat à d'autres propriétaires : Pro Natura Île-de-France n'est propriétaire que d'environ 10% des pelouses calcaires du Gâtinais. C'est aussi, mais NaturEssonne le fait déjà en coopération avec d'autres associations d'amateurs de nature, de faire découvrir aux habitants la beauté de ces espaces naturels et des fleurs, des insectes, etc... qui en font la biodiversité. Ces associations vous donnent rendez vous le 19 mai à 9h30 à l'église de Champmotteux pour une balade en biodiversité gâtinaise.

De plus, je tiens à ajouter que Pro Natura Île-de-France reste disposé à acheter les parcelles incluses dans le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais, dont leurs propriétaires souhaiteraient se défaire.